



## COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL SPECIAL DES PREFECTURES

### Réunion du 8 octobre 2020

Mme Laurence MEZIN, Directrice des Ressources Humaines, a présidé cette réunion qui a débuté par une minute de silence afin d'honorer la mémoire de Mme Thérèse MADY, affectée au service statistique ministériel de la sécurité intérieure et détachée syndicale, décédée le 7 octobre 2020 dans les locaux du Ministère de l'Intérieur.

MM. Christian JUANOLA et Frédéric HNYDA ont représenté le SAPACMI.

#### **Éléments importants de la réunion :**

> **Le recours au télétravail** va être renforcé dans les administrations de l'État qui se situent dans les secteurs géographiques considérés comme "zones d'alerte renforcée ou maximale". La circulaire Fonction Publique du 7 octobre 2020 prévoit des mesures générales de renforcement de la pratique du télétravail et une très forte incitation à y recourir dans les zones d'alerte renforcée et maximale.

Il est préconisé non pas que les agents travaillent cinq jours sur cinq de chez eux, mais qu'ils aient une alternance de deux à trois jours en télétravail et de deux ou trois jours en présentiel.

Pour les agents dont les missions ne peuvent être exercées en télétravail, les administrations de l'État sont invitées, lorsque c'est possible, à aménager leurs horaires, afin de réduire l'affluence dans les transports en commun aux heures de pointe. Cette recommandation s'adresse à tous les services, qu'ils relèvent de zones d'alerte ou de secteurs moins touchés par l'épidémie.

**Les organisations syndicales soulignent toutefois que dans de nombreuses préfectures, des réticences demeurent : attachement au présentisme, difficultés à manager les équipes à distance, interrogations quant à la sécurité des données.**

> **La campagne de vaccination contre la grippe** devrait débuter lors de la semaine 42. Les personnes vulnérables face à cette maladie sont les mêmes que pour le Covid: plus de 65 ans, malades chroniques (diabétiques, insuffisants cardiaques, obèses, asthmatiques...) et femmes enceintes.

La médecine de prévention en charge de la vaccination au ministère de l'Intérieur s'attachera à vacciner prioritairement ces personnes vulnérables. 50% de doses supplémentaires ont été achetées par rapport à l'année dernière, portant le chiffre total à 13 327 doses pour les administrations centrale et territoriale.

Les adultes de moins de 65 ans sans maladie chronique ne sont pas à risque de complications liées à la grippe et ne sont donc pas particulièrement ciblés. Cela ne les empêche pas de pouvoir être vaccinés, pour protéger un proche vulnérable par exemple.

Le vaccin antigrippal ne protège pas contre le Covid-19, mais dans le contexte épidémique actuel, il peut avoir d'importants bénéfices indirects.

**Il est recommandé aux personnes identifiées comme contacts possibles d'un cas de Covid-19 de reporter leur projet de vaccination contre la grippe jusqu'à la fin de la mise à l'isolement recommandée dans ce contexte, si aucun symptôme n'apparaît et/ou après un test PCR négatif.**

> **Le SAPACMI soulève une nouvelle fois la question de la sécurisation des préfectures.** Le sujet est de plus en plus prégnant et les réponses de l'administration déconcentrée ne sont pas à la hauteur de ce que sont en droit d'attendre les collègues ainsi que les usagers.

Les incidents se multiplient. Tout récemment, un homme a **dégradé un lecteur de badge de la préfecture du Puy-de-Dôme à coups de marteau, à trois reprises.** Il a été interpellé par les policiers de la brigade anticriminalité.